

Monsieur Jean-Marc Jancovici
Président de The Shift Project

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me transmettre le plan de transformation de l'économie française (PTEF), préparé par The Shift Project. Je vous prie de transmettre mes remerciements à l'ensemble des contributeurs de différents horizons pour cette somme de travaux sans équivalent.

J'ai confiance dans les initiatives et l'esprit de responsabilité de chacun. Mon projet est de libérer les énergies et de sortir d'un exercice du pouvoir vertical. Mais vous avez raison : comme nous l'a rappelé le dernier rapport du GIEC publié lundi dernier, l'urgence et l'ampleur de la tâche de transformation et les délais contraints – moins de 30 ans – nécessitent un engagement de tous les acteurs et la coordination de leurs actions. : **il nous faut un plan**, comme le souligne cet ouvrage collectif.

Oui, je remettrai la France sur la trajectoire de la neutralité carbone en 2050. Ces derniers temps, elle s'en est sensiblement écartée. Je le regrette profondément. Ces écarts doivent être corrigés au plus vite. Mais mon projet va au-delà d'une mise en conformité avec l'Accord de Paris. C'est un projet de prospérité, pas un projet de renoncement. Je veux que les jeunes générations puissent redevenir confiantes et fières de leur pays, et non résignées ou anxieuses de l'avenir.

Je veux faire de la transition écologique une formidable chance pour notre pays. L'exigence à laquelle elle nous oblige contribuera durablement à notre réussite et à notre attractivité. La France peut ouvrir la voie, prendre un leadership technologique et industriel et définir un nouvel art de vivre. C'est le défi que j'entends relever résolument.

Pour réussir, l'ambition ne saurait suffire. Il faut aussi retenir la bonne méthode. La mienne sera guidée par ma volonté de faire, par des principes de concertation, de transparence, de subsidiarité et de partenariat public-privé. Cette méthode est la seule qui vaille. Ce qui me guide, c'est le pragmatisme et l'efficacité.

La décarbonation de la France s'articulera autour de trois familles d'action.

- Premièrement, j'abattraï toutes les cartes de décarbonation dont la France dispose déjà parce que les solutions sont matures. Leur généralisation prendra nécessairement des années et il faut donc accélérer tout de suite, car le temps nous est compté. J'estime, pour fixer les idées, que plus de la moitié du chemin peut être parcourue avec ces solutions.
- Deuxièmement, je soutiendrai les efforts de R&D pour faire progresser les solutions prometteuses mais pas encore généralisables et pour lever les verrous techniques ou économiques auxquels nous nous heurtons encore aujourd'hui. Cela correspond à environ 20 à 30% du chemin à parcourir.
- Enfin, toutes les solutions ne sont pas technologiques, loin s'en faut ! Il n'y aura pas de transition réussie sans prise en compte de l'essentiel : la dimension humaine de cette transition. Je pense aux changements de comportements, qui pourraient peser pour environ

15 à 20% du chemin à parcourir, mais aussi aux conséquences, si importantes, en termes d'emploi, de formation, ou encore aux changements profonds dans nos façons de consommer et de produire. La transition à mener doit être acceptable et acceptée. Elle doit être équitable. C'est cela ma conception de l'écologie. Une écologie des solutions, une écologie humaniste.

Ainsi, la première carte que j'abattrai est celle des économies d'énergie, la réouverture de la « chasse au gaspi » en quelque sorte. Les énergies fossiles ont représenté 200 milliards de déficit cumulé pour la balance commerciale de la France ces 5 dernières années. Et la hausse des prix va s'amplifier plus encore dans le contexte de la guerre en Ukraine. L'Etat devra montrer l'exemple. Je demanderai à toutes les administrations, présidence de la République comprise, de présenter un plan de réduction de leurs consommations fossiles d'un tiers dans le quinquennat, avec des résultats mesurables dès 2022. Je lancerai la plus grande campagne de sensibilisation au climat et aux économies d'énergies carbonées depuis 1973. Le climat l'exige, la situation géopolitique également.

Je ferai basculer nos efforts de **rénovation** des bâtiments, publics et privés, dans une autre dimension – celle des résultats ! Cela passe par un grand mouvement de régionalisation de cette politique, avec un transfert des moyens et administrations qu'y consacre aujourd'hui l'Etat. Les collectivités sont les mieux à même d'organiser au plus vite l'augmentation significative du nombre de chantiers réalisables chaque année, en pilotant l'offre la plus adaptée des artisans de leur territoire, ou encore en orientant rapidement la formation professionnelle. Elles sont les mieux placées pour créer les conditions de la confiance, par la mise en place de contrôles de qualité et de la chasse aux offres trompeuses. Elles sauront prioriser les logements chauffés avec de l'énergie fossile (fioul, GPL, gaz de réseau), selon les caractéristiques propres de l'habitat de leur région. L'objectif est de viser la rénovation performante qui permet de gagner plusieurs classes énergétiques avec un budget maîtrisé, un reste à charge minimal et la meilleure utilisation des potentiels locaux de matériaux biosourcés.

Enfin, seront proposés au plus vite aux Français des contrats véritablement attractifs s'ils réduisent leur consommation d'électricité en cas de trop forte demande se traduisant par des importations polluantes. On peut s'appuyer pour cette **flexibilité** sur les 35 millions de compteurs communicants qui ont été déployés.

La deuxième carte, ce sont les mobilités bas carbone. Dans les territoires ruraux, je lancerai un appel à projet destiné à encourager **covoiturage, autopartage, lignes de car express, logistique autonome et transports à la demande**. Enfin, partout, la pratique du **vélo** doit être encouragée, par des infrastructures garantissant la sécurité. La nouvelle génération de **véhicules électriques légers**, à 2, 3 ou 4 roues, est opérationnelle. Leur diffusion va s'accélérer, en réponse notamment aux exigences réglementaires. Les conditions de fabrication et de recyclage des batteries en France sont un point essentiel à traiter, de même que la mutation de notre secteur automobile. J'y suis très sensible. Ces véhicules sont encore trop chers. Mais leur prix baissera et se créera un marché de l'occasion. A cette fin aussi, je demanderai aux loueurs professionnels d'électrifier leur flotte d'ici à 2030. Je multiplierai par 2 le rythme de déploiement de **bornes de recharge** sur tout le territoire et en particulier de recharge rapide sur les grands axes.

Pour le **transport lourd**, les engins agricoles, les bateaux de pêche, les avions, plusieurs options restent ouvertes : biocarburants ou bioGNV dès aujourd'hui ; et demain peut-être l'électrification, l'hydrogène ou les carburants de synthèse. Il ne revient pas à l'Etat de déterminer à la place des industriels les technologies les plus efficaces pour diminuer au plus vite notre consommation de pétrole, avec un objectif de disparition totale en moins de 30 ans. Mais je souhaite une localisation des filières industrielles au plus proche pour pouvoir prétendre à des soutiens publics. Ce serait une contradiction qu'il en soit autrement. Pour le **ferroviaire**, je suis favorable à une hausse des dépenses de rénovation du réseau existant.

Car ma troisième carte est celle de la réindustrialisation de la France. Il y a autant d'émissions de carbone liées à tous les produits que nous importons de l'étranger que le total de toutes les émissions de toutes les activités sur le territoire national. Ce fait absolument majeur est à peine abordé dans les

différents plans climat du gouvernement et le PTEF a limité son ambition sur ce point. Raisonner en empreinte carbone doit être au cœur de toute notre politique climatique. En réindustrialisant la France, nous pourrions éviter jusqu'à un milliard de tonnes de CO₂ sur 30 ans. A titre d'exemple, il faut environ 2 fois plus de dioxyde de carbone pour produire 1 tonne d'acier en Chine qu'en France. Cela va de pair avec une ambition forte en matière de décarbonation de l'industrie (béton bas carbone, acier bas carbone ...) et d'économie circulaire, car l'industrie doit disposer de sources de matériaux recyclés domestiques et les produits qui en contiennent être favorisés.

Il y a les mesures que je prendrai au niveau national – à savoir la baisse des impôts de production, la fin du cauchemar bureaucratique, les clauses carbone dans tous les appels d'offres publics et les dispositifs d'aides publiques. Au niveau européen, nous devons mettre en place un **système de quotas carbone enfin efficace et à l'échelle** ; c'est-à-dire couvrant davantage de secteurs d'activité et garantissant une trajectoire du prix du carbone stable pour les industriels. Sur les derniers mois, le prix de la tonne a varié du simple au double. Il faut réviser les quotas carbone pour couvrir plus de secteurs et introduire un prix plancher et un prix plafond du carbone. En miroir, un **mécanisme d'ajustement carbone aux frontières** devra être instauré au plus vite, sur davantage de produits (l'étendre à l'hydrogène par exemple) et au même prix que les quotas internes au marché européen pour éviter le dumping environnemental et les fuites carbone. Il faudra aussi réformer les règles européennes en matière de certificats d'économie d'énergie et de garanties d'origine renouvelable afin que ces dispositifs soient bien au service de la diminution des émissions de CO₂.

La quatrième carte, c'est la production d'énergies bas carbone. Avec les décisions que je viens d'évoquer, la consommation finale d'énergie devrait baisser de 25%, de 2000 à 1500 TWh, avec plus de la moitié d'électricité et moins de la moitié d'énergies renouvelables thermiques. Pour **l'électricité**, dont la consommation va croître d'au moins 60%, je ne pense pas que la limitation de la capacité électrique disponible, notamment nucléaire, en 2050, posée par RTE dans ses scénarios, soit pertinente. La contrainte politique de 50% de nucléaire, habillée en contrainte industrielle, s'effacera devant les nécessités de la décarbonation, de la sécurité d'approvisionnement et de la souveraineté. C'est une bonne nouvelle pour le PTEF qui pourra ainsi augmenter ses champs de réflexion pour la décarbonation et la réindustrialisation. Dès le lendemain de l'élection présidentielle, nous lancerons les procédures pour la construction d'une première série de 6 réacteurs **nucléaires**. Je demanderai à la filière d'accélérer les calendriers aujourd'hui sur la table. Nous avons besoin des premiers réacteurs opérationnels dès 2035. Et nous lancerons une seconde commande au cours du quinquennat. Avec la confirmation du programme de rénovation de toutes les centrales existantes pour prolonger leur durée de vie autant que possible, la filière disposera ainsi de la visibilité lui permettant d'investir et d'embaucher. Avec les **renouvelables**, hydraulique, solaire et éolien, notamment éolien flottant, avec les flexibilités de la demande et le stockage, je prévois que le mix électrique reste quasiment décarboné, sans faire appel au gaz méthane fossile.

Mais je veux surtout mettre l'accent sur les **renouvelables non électriques**. Je veillerai au plein et rapide développement du potentiel domestique des biocarburants, de la géothermie, de la biomasse bois, du traitement des déchets et du biométhane. Ils viennent en substitution directe des énergies fossiles qui aujourd'hui représentent les trois quarts de la consommation d'énergie. De nombreux projets sont en attente. Pour ce faire, j'augmenterai nettement les moyens du fonds chaleur pour décarboner l'existant et développer de nouveaux réseaux.

Voici les solutions généralisables que je déploierai sans délai. Cette liste n'est pas exhaustive.

Deuxièmement, je veillerai également à ce que l'industrie de notre pays s'illustre dans les futures technologies qu'il faudrait déployer dans dix à quinze ans. Au-delà des émissions évitées et des créations d'emplois qualifiés que la réindustrialisation produira, elle rendra également possible les innovations de rupture dont nous avons besoin pour décarboner des pans entiers de notre économie. La recherche publique est indispensable mais elle n'est pas suffisante. Pour **l'électronique de**

puissance pour l'automobile, les batteries, les micro-voitures, le recyclage poussé mais aussi le solaire nouvelle génération, l'hydrogène décarboné, les carburants et gaz de synthèse, les engrais bas carbone, la capture et le stockage du CO₂, ma priorité sera de créer des filières nationales, en s'appuyant sur notre histoire industrielle autour du nucléaire, nos grands chimistes pour l'hydrogène décarboné, nos constructeurs automobiles et équipementiers pour le véhicule électrique, et nos leaders de l'économie circulaire. Jusqu'ici la transition énergétique a surtout consisté à importer pour des milliards chaque année des panneaux photovoltaïques, des batteries ou des éoliennes. Nous ne pouvons continuer ainsi : nos centres de recherche et nos entreprises ont tous les atouts pour jouer un rôle de premier plan dans la transition écologique, nous devons les accompagner et les soutenir.

Enfin, je veillerai à orchestrer cette transition de manière juste et démocratique. C'est la seule manière d'obtenir des modifications pérennes des comportements, absolument nécessaires. Car, je ne veux pas parier sur des modifications sociologiques inédites dans leur intensité. Pas plus que je ne veux le faire sur des solutions technologiques miracles. Nous devons faire cette transition de manière responsable aussi, pour les générations futures sur lesquelles pèsent déjà le réchauffement climatique et 3 000 milliards de dettes et pour les plus modestes de nos citoyens. L'outil des financements publics a ses limites. L'ensemble des financements publics existants sera réexaminé à la lumière de la transition écologique. En particulier, les subventions aux énergies fossiles seront progressivement éliminées. Sur le plan de la **fiscalité écologique**, celle qui a pour réelle finalité de réduire ou compenser les atteintes à l'environnement, il s'agira de la sanctuariser, pour garantir en toute transparence aux Français que cet argent sert à les aider à faire face à leurs dépenses de transition ou alors leur est redistribué intégralement. Le montant des prélèvements obligatoires en termes de fiscalité écologique restera constant pour les ménages et les entreprises françaises.

C'est pourquoi les financements privés, y compris ceux gérés par un opérateur public, comme la CDC, seront mobilisés en priorité. Je propose la création d'un **Livret Vert** par la fusion du Livret A avec le Livret de développement durable (LDD) pour financer la transition écologique. Seuls 180 milliards sur les 470 milliards de ressources correspondent aujourd'hui à des emplois de long terme, sous forme de prêts au logement social ou aux collectivités. Il est possible en autorisant la Caisse des Dépôts à diversifier la nature des réemplois possibles, ce que Bercy s'est toujours refusé à faire jusqu'ici, de mobiliser 120 milliards supplémentaires pour la transition écologique, sans risque prudentiel ni concurrentiel.

Ils pourront ainsi être plus systématiquement mobilisés pour les différents volets de la transition écologique. Par exemple, pour l'urbanisme durable, la rénovation des bâtiments, les infrastructures de recharge électrique, la modernisation et le développement des réseaux fluviaux et ferroviaires... D'autres dispositifs de mobilisation financière seront examinés.

Ces décisions structurantes pour l'avenir de notre pays seront débattues de manière démocratique et transparente. Je replacerai **le Parlement** au cœur des décisions énergétiques et au cœur des décisions d'investissements et de dépenses pour décarboner notre économie et nos modes de vie et une **loi de décentralisation** confiera aux collectivités locales les missions et les moyens correspondants, en matière de rénovation thermique et de développement des ENR notamment. Les Régions sont les mieux placées pour gérer les besoins en formation et en reconversion que la transition climatique implique – comme le documente très justement le chapitre 12 du PTEF. Ce sont des décisions au plus proche du quotidien qui sont les plus à même d'enclencher des évolutions comportementales vertueuses.

Je n'ai pas pu aborder toutes les thématiques que traite le PTEF. Ni pu détailler le programme nécessaire d'adaptation de la France aux effets du changement climatique, ni le rôle essentiel de la préservation des écosystèmes, des puits de carbone en particulier, en France comme à l'étranger.

Je souhaite pour conclure souligner un point qui m'est cher et qui est à la racine de tout. **L'éducation de nos enfants, filles et garçons, et de nos jeunes aux sciences.** Nous avons dévissé dans ce domaine autrefois marqueur de l'excellence française. J'arrêterai cette dégringolade et poserai les fondations de nos futurs succès.

Les travaux qu'a menés The Shift Project pourront nourrir la préparation de la nouvelle stratégie nationale pour la neutralité carbone qui prendra la suite de la stratégie nationale bas carbone. Car je compte remettre à l'honneur la co-construction des politiques publiques avec les corps intermédiaires et en particulier les ONG, et à travers elles avec les milliers de citoyens qui s'engagent pour bâtir un avenir meilleur.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion d'exposer mes priorités politiques en matière de lutte pour le climat.

Valérie PECRESSE